

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du Mardi 16 NOVEMBRE 2017 17H30

Présents au conseil d'école :

Ville de Mions : GUICHARD Florence (Adjoint en charge de la politique scolaire, péri scolaire et de la restauration), JABOULAY Esther, directrice des affaires scolaires

Directrice : BOUTONNET Patricia

Adjoint(e)s : DUVILLARD Corinne, GRILLET-AUBERT Valérie, GUILLEMAUD Eliane, CLEMENT Sandrine, LAVILLE ARPAL Aude, GOETZ Sophie

Excusées : Mmes BRIAT Florence, MARGERIT Lucie

ATSEM : MARIGNAN Myriam

APNE : BA Céline, FAURE Sandra, FRAGNE Carole, HOUMASS Aurélie, VOILLARD Mariette

I – BILAN DE RENTREE/effectifs

L'école accueille 179 : **61 PS, 56 MS et 62 GS** répartis comme suit :

Elèves	Enseignantes	ATSEM
31 PS	Sophie GOETZ et Lucie MARGERIT	Hédia BRINI
16 PS + 15MS	Valérie GRILLET-AUBERT	Chaera FETTACHE
15 PS + 14 MS	Corinne DUVILLARD	Myriam MARIGNAN
15 MS + 15 GS	Sandrine CLEMENT et Florence BRIAT	Andréa GIMENEZ
29 GS	Eliane GUILLEMAUD	Christelle BERNARD
12 MS + 18 GS	Patricia BOUTONNET et Aude LAVILLE ARPAL	Christelle BERNARD Laura PETITJEAN (après-midi)

Les classes sont très chargées. Beaucoup d'enfants vont à la cantine.

Sur les six ATSEM, cinq travaillent à temps plein et une à temps partiel (présente uniquement l'après-midi), ce qui demande des aménagements dans l'organisation et l'emploi du temps des classes.

Au sein de l'école, sont également présentes d'autres personnes :

- Une EVS pour l'aide aux tâches administratives (répartie entre la maternelle et l'élémentaire),
- Cinq EVS pour l'aide aux élèves en situation de handicap dans cinq classes différentes (cinq élèves et une arrivée prévue en janvier).

II – REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur a été diffusé en début d'année dans les cahiers celui de l'année dernière étant valable. Nous n'apportons pas de nouvelles modifications cette année. Les parents demandent une formulation plus précise des horaires.

Entrée des enfants dans les classes : le matin, 8h20/8h30 et la porte de l'école est refermée à 8h35.

L'après-midi, 13h35/13h45 et la porte de l'école est refermée à 13h50

Sortie des enfants : Le matin, 11h20/11h30 et l'après-midi, 15h50/16h

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

III – ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 13 octobre 2017. Sur 327 inscrits sur la liste électorale, il y a eu 83 votants, soit un taux de participation de 25,4 %, en baisse par rapport à l'année dernière. Il y a eu très peu de votes sur place. Les 6 sièges à pourvoir ont été pourvus (1 pour la FCPE et 5 pour l'association Agissons Pour Nos Enfants).

IV – ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE

Au sein du projet d'école 2016-2019, des actions annuelles :

- **Projet « cirque »** : projet pour les 6 classes avec un intervenant (Florent) de l'école de cirque Nord Isère. Il intervient en 10 séances les mardis matin et mercredis matin. Nous préparons un spectacle qui aura lieu le vendredi 26 janvier l'après-midi au gymnase en face de l'école.

Le devis pour ce projet s'élève à 3530 Euros soit environ 19,6 euros par élève. La coopérative scolaire prendra en charge son financement avec la participation de l'association de parents d'élèves APNE).

Une sortie au cirque MEDRANO est prévue à Lyon vendredi 1^{er} décembre.

Nous projettons de réaliser une exposition participative en fin d'année.

- **En projet** : la visite d'un conteur à l'école
- **Visites à la médiathèque** : Cette année, seules les classes avec des élèves de PS seront accueillies par le personnel de la médiathèque qui leur prépare une animation pour découvrir les lieux. Les autres classes peuvent s'y rendre sans l'intervention du personnel.
- **Spectacle dansant de Noël** : offert par la mairie. Il aura lieu le 21 décembre

V – Prise en charge des élèves en difficulté

- **APC**

En référence à la circulaire n° 2013-017 du 06-02-2013, l'équipe a organisé un conseil des maitres relatif aux élèves en difficulté afin de recenser les besoins en APC. Celles-ci n'ont pas encore été mises en place.

Les enseignantes prennent en charge deux fois par semaine des petits groupes de 3 à 4 enfants pour aider les élèves en difficulté dans les apprentissages, leur apprendre à devenir autonome, à se concentrer et à s'organiser dans leur travail.

Le suivi des besoins et la mise en place de nouveaux groupes se feront à chaque trimestre.

- **RASED**

Il y a une nouvelle psychologue scolaire, Madame SENECLAUZE et une Maitresse E (dominante pédagogique) Mme JANNOT. Nous préparons nos demandes d'aide pour les enfants en difficulté et le RASED décidera des priorités et des prises en charge.

VI – BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

Corinne DUVILLARD, qui s'occupe la coopérative scolaire fait un bilan pour l'année scolaire 2016-2017.

L'argent reçu et utilisé pour l'école est obligatoirement sur le compte de l'OCCE de la coopérative de la maternelle J. SIBUET. Nous remercions les parents de leur participation et les informons des dépenses effectuées : matériel, jeux pour tous les enfants dans les classes, goûters d'anniversaire mensuels, livres, jeux pour les cours de récréation, goûters lors d'évènements festifs qui regroupent toute l'école (Noël, carnaval). Cela a permis de financer le spectacle dans l'école du mois de juin 2017 en totalité.

VII – SECURITE

Le PPMS a été mis à jour. Cette année, il est scindé en 2 :

- Un PPMS risques majeurs
- Un PPMS attentat intrusion

Avant les vacances d'automne, un exercice intrusion attentat/intrusion a été fait ; Il s'agissait de fuir de l'école. Une nouvelle alarme a été mise en place. Elle se déclenche à distance par une télécommande. L'exercice a été réussi dans l'ensemble (sortie rapide, enfants silencieux).

Un exercice incendie a été réalisé en début d'année.

VIII – TRAVAUX ET ACHATS : la procédure

Le logiciel e.ATAL permet de transmettre facilement des demandes de petits travaux ou d'intervention aux services techniques.

Les travaux prévus sont acceptés (installation de systèmes anti-pince doigts, peinture au sol de la cour de récréation). On attend leur réalisation.

Le calendrier des travaux à l'étage n'est pas encore fixé. Sont prévues : 2 salles de classe, toilettes, salles pour le RASED. Les enseignantes sont inquiètes au sujet de futures nuisances (bruit, poussière)

IIX –Réflexion sur les rythmes scolaires

Un questionnaire a été diffusé aux parents par le site internet de la mairie. Des réunions entre les directeurs d'école vendredi 10 novembre et avec la mairie et Mme RAMUS, IEN lundi 13 Novembre ont été organisées.

Le 4 décembre se tiendra une réunion présentant les résultats de cette réflexion par la mairie avec les représentants des écoles, l'inspectrice de l'Education Nationale et les représentants des personnels municipaux.

IX – QUESTIONS DIVERSES/ Parents

Les représentants des parents d'élèves souhaitent qu'on ajoute au sein du tableau les présentant, le prénom de leur enfant pour faciliter leur reconnaissance par les autres parents.

Les enfants mangeant à la cantine, sont sous la responsabilité de l'enseignante jusqu'à 11h30 et sont emmenés par l'ATSEM, après 11 h 30. Ils voient le départ de leurs copains pour la maison et c'est un moment difficile pour certains.

Les parents demandent une intervention des services techniques pour réparer les détériorations dangereuses pour les piétons du bitume sur le parvis de l'école. Mme Guichard promet une intervention rapide.

L'association APNE fait un don de 850 euros à l'école. Toute l'équipe enseignante remercie ses membres. L'argent sera utilisé dans le projet cirque.

L'association APNE propose d'offrir à l'école de chasubles floquées à utiliser en sortie pour chaque enfant.

Un LOTO sera organisé dimanche 25 mars.

Une vente d'objet personnalisé avec dessin des enfants faits en classe sera organisée avant la fête des mères.

La kermesse aura lieu le vendredi 22 juin 2018.

Le prochain conseil d'école ordinaire est prévu **le jeudi 15 mars 2018**.

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire

Sophie GOETZ

la directrice

Patricia Boutonnet